

# Une action de plaidoyer menée par l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)

mardi 5 juillet 2022

## Création du guichet FADEC Nutrition

Le 08 juillet 2019, l'ANCB a signé une convention de partenariat avec le Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition pour encadrer le Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance. Cette initiative a été impulsée par le Gouvernement pour répondre aux objectifs du PC2D notamment de renforcer le capital humain pour améliorer la croissance économique et réduire durablement la pauvreté. La subvention accordée par la Banque Mondiale est de 25 milliards de Fcfa.

Le projet couvre 48 communes pour la période 2019-2024. L'objectif est d'améliorer la mise en œuvre des interventions et des services de nutrition et de développement de la petite enfance dans les zones ciblées des communes bénéficiaires. Il vise principalement les enfants de moins de 5 ans, ainsi que leurs mères, leurs pères et les personnes qui assurent leur garde (grands parents, adolescents...) dans les communes ciblées. L'ANCB a pour rôle d'accompagner le Sp-Can dans la mise en place du suivi et du fonctionnement de cadres de concertation communaux.

En décembre 2019, le Président de l'ANCB, Luc Setondji ATROKPO s'est engagé à plaider auprès du Gouvernement et des partenaires au développement afin que des ressources substantielles soient mises à leur disposition. L'une des solutions préconisées est l'initiative de plaidoyer pour la création du guichet FADEC Nutrition dont les ressources permettront d'œuvrer au renforcement des actions menées à travers les cadres communaux de concertation sur la nutrition qui constituent des creusets de réflexion, de dialogue et d'innovation dans la lutte contre la malnutrition.

Ainsi, la faîtière des communes est un porte-voix du projet auprès de 48 de ses membres.